

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module	Méthodologie d'intervention en service social, techniques et outils d'intervention	2017-2018
-----------------------------	---	------------------

Code T.TS.SO352.E7S.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation	
-----------------------	--

Crédits ECTS * 10 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français
----------------------------------	---

3 Prérequis	
--------------------	--

<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s)	
<input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s)	
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis	
<input type="checkbox"/> Autres	

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *	
--	--

Compétences visées :

7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre

Compétences effectives :

- 7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action.
- 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
- 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
- 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
- 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.

- 4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate
- 4.8 Conseiller et orienter adéquatement tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Acquérir des connaissances juridiques et administratives de base dans : les principales assurances sociales, le droit du travail, le droit en matière d'allocations familiales, de subsides de formation, le droit des étrangers et le droit d'asile, en matière d'endettement et de procédure de désendettement;
- Etre capable d'apporter des conseils et d'entreprendre des démarches adéquates dans des situations professionnelles complexes en mobilisant les connaissances de base acquises;
- Renforcer ses compétences dans l'écriture professionnelle ;
- Renforcer ses compétences dans la conduite d'entretiens avec des personnes en situation de violence et/ou avec des troubles psychiques.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

- Droit des assurances sociales
- Droit du travail
- Droit en matière d'allocations familiales
- Droits des étrangers et droit d'asile
- Ecriture professionnelle
- Endettement, surendettement et désendettement
- Les pensions alimentaires
- Les subsides de formation
- Approfondissement des techniques de conduite d'entretien
- Intervention auprès de personnes atteintes de troubles psychiques

Formes d'enseignement :

Alternance de cours :

- enseignement ex-cathedra,
- exercices pratiques individuels ou en sous-groupes.
- exposés des étudiant-e-s

6 Modalités d'évaluation et de validation *

1. Participation à la journée du **23 février 2021** et respect de la charte commune qui sera élaborée à cette occasion.

2. Examen écrit individuel : Analyse de deux vignettes cliniques

1. Vignette "Droit des assurances sociales et autre droit
2. Vignette "Intervention auprès de personnes atteintes de troubles psychiques"

Date de l'évaluation : **jeudi 24 juin 2021, 8h55-12h25.**

Des précisions seront communiquées au début du module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

MODALITÉS DE RÉPÉTITION

Note F : Répétition

"L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)

Il ou elle doit se présenter à l'examen écrit individuel du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique, à savoir répéter l'analyse de deux vignettes cliniques prévue pour la validation du module. Date: **le jeudi 9 septembre 2021, 8h55-12h25;**

Procédure : l'étudiant-e est inscrit d'office pour la session de septembre

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

8 Remarques

Selon le Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 14 juillet 2020, le module est obligatoire.

Ce module s'inscrit dans l'Orientation Service social.

9 Bibliographie

Les éléments bibliographiques seront communiqués par les intervenant-e-s du module.
Voir également la bibliographie commentée commune à l'ensemble de l'Orientation Service social, qui sera distribuée au début du semestre de printemps.

10 Enseignant-e-s

Bauwens Rita
Bigler Philippe
Bonduelle Cécile
Chappuis Elisabeth
Charbon Martine
Corzani Sabine
Ducry Jean-Claude
Gloor Philipp
Maillard Jacques
Modica Sandra
Peter Mélanie
Renevey Joëlle
Zanatta Lionello

Responsable de module *

Sandra Modica

Descriptif validé le *

Le 1er février 2021

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière